



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Questionnaire « *sourcing d'informations* »

Réaménagement et gestion du port d'Annecy-le-Vieux

Ce questionnaire permet de sonder, dans le cadre d'un « sourcing d'informations », des opérateurs, publics ou privés, susceptibles de présenter leur candidature, dans le cadre d'une éventuelle mise en concurrence lancée ultérieurement par l'État pour le réaménagement et la gestion du port d'Annecy-le-Vieux.

Par souci de transparence, les questions sont formalisées par écrit. Elles sont organisées en 5 parties :

1. Préambule – présentation succincte du site
2. Renseignements administratifs
3. Propositions concernant le réaménagement et la gestion du port d'Annecy-le-Vieux
4. Éléments innovants par rapport à la situation actuelle, que votre entreprise est susceptible de mettre en place
5. Expression libre

L'opérateur, public ou privé, s'il souhaite répondre, établira un dossier basé sur le questionnaire ci-dessous en justifiant ses propositions et en illustrant ses propos d'exemples, d'illustrations, de plans, afin de faciliter la compréhension de ses propositions.

Le document intitulé « cadre de référence à prendre en compte pour un projet global de réaménagement et gestion du port d'Annecy-le-Vieux » permet de comprendre les attentes des services de l'État pour ce projet de réaménagement et de gestion du port d'Annecy-le-Vieux.

Le dossier constitué devra être remis avant le **26 avril 2024 à 16 heures** :

- soit par voie électronique (au format PDF) à l'adresse suivante : ddt-lac-annecy@haute-savoie.gouv.fr. **ATTENTION** : la taille du courrier électronique doit être strictement inférieure à 10Mo pour être réceptionné. Au besoin, une plateforme de transfert de fichiers pourra être utilisée (par exemple : <https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr>) ;
- soit remis en main propre contre récépissé à l'accueil de la DDT – 15 rue Henry Bordeaux – 74000 ANNECY aux horaires d'ouverture au public (Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00) ;
- soit par voie postale, en recommandé avec accusé-réception, à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie
Mission lacs / Cellule lac d'Annecy
15 rue Henry Bordeaux
74 998 Annecy cedex 9

Dans l'objet du message électronique ou sur le courrier postal figurera la mention :
« Sourcing d'informations – port d'Annecy-le-Vieux ».

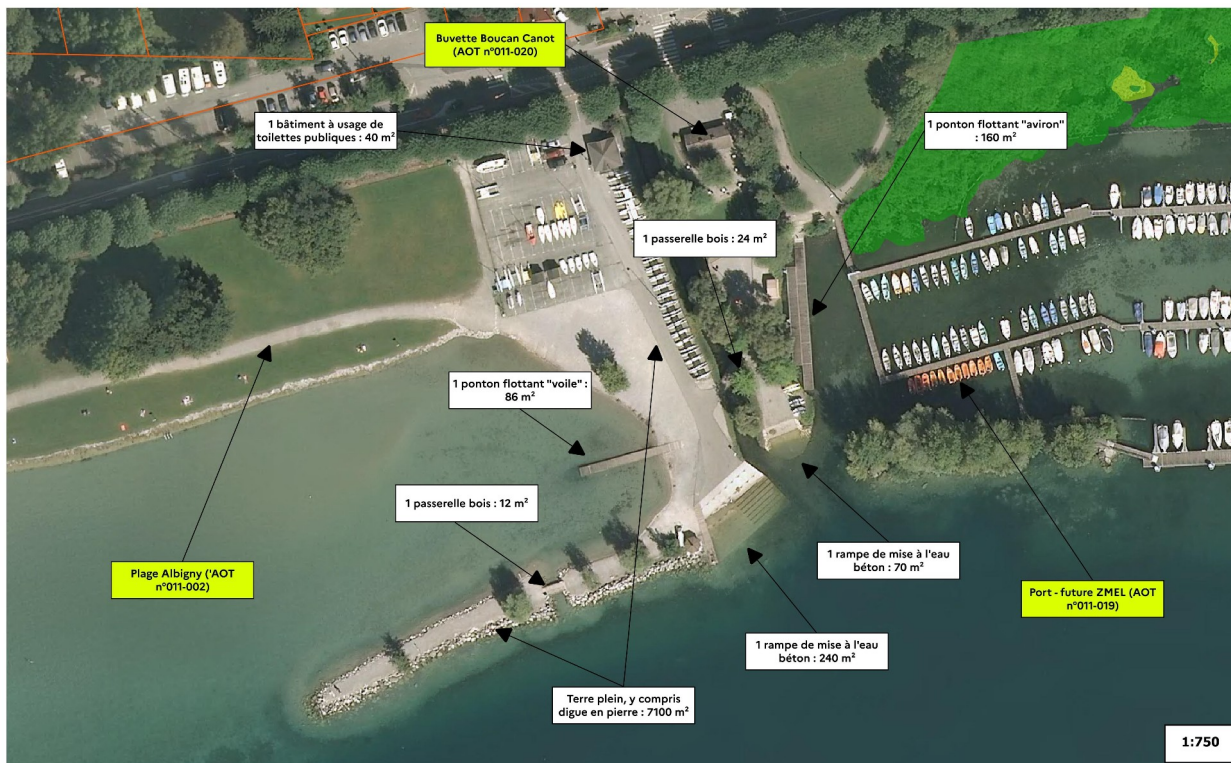
Il sera accusé réception à chaque dossier électronique déposé dans le délai imparti, sous 48 heures (jours ouvrés). En l'absence de retour de la DDT, il appartient à l'opérateur, public ou privé, de s'assurer de la bonne réception de son dossier.

Tout dossier **reçu** par la DDT de la Haute-Savoie au-delà de la limite de réception ou remis via un autre mode de transmission que ceux présentés ci-dessus ne sera pas étudié.

La DDT 74 / Mission lacs / Cellule lac d'Annecy pourra prendre contact avec les opérateurs, publics ou privés, afin d'obtenir toute information complémentaire qu'elle jugera utile au traitement de son dossier.

1. Préambule – présentation succincte du site

Le port d'Annecy-le-Vieux est situé le long de l'avenue du Petit port, entre la plage publique située à l'ouest et les roselières à l'est (cf plans ci-dessous).



Le périmètre du port est constitué de :

- un secteur réservé au stationnement des embarcations sur l'eau (pontons d'amarrage) :
 - 2 pontons bois droits de 33 emplacements pour l'un et 45 emplacements pour l'autre ;
 - 3 pontons flottants droits de 52, 56 et 28 places ;
 - 1 ponton d'aisance en bois destiné aux petites opérations de maintenance ;
- deux rampes de mises à l'eau :
 - une rampe de mise à l'eau béton de 268 m² ;
 - une rampe de mise à l'eau béton de 60 m² ;
- 2 bâtiments :
 - un sanitaire public ;
 - un chalet destiné à la buvette/petite restauration ;
- plusieurs terres-pleins :
 - un espace réservé au stationnement temporaire d'embarcations ;
 - un espace réservé à la pétanque ;
 - des espaces de circulation dont une passerelle ;
- deux pontons :
 - 1 ponton flottant « voile » PVC de 86 m² ;
 - 1 ponton flottant « aviron » habillé en bois de 160 m².

Les ouvrages sont majoritairement en mauvais état et l'aspect qualitatif de l'ensemble n'est pas à la hauteur du paysage exceptionnel du site. Des améliorations, à la fois sur la **qualité technique des ouvrages** face aux intempéries par exemple et à la fois sur **l'esthétique de l'ensemble du site** sont recherchés par l'intermédiaire de ce sourcing d'informations.

2. Renseignements administratifs

2.1. Statuts de votre entreprise

Quelle est la structure de votre entreprise ?

Organisation, localisation (siège), localisation des enseignes exploitées dans le périmètre régional, métier(s) : exploitant, etc.

Votre entreprise appartient-elle à un groupe ? Si oui lequel ?

Quelle est la taille de votre entreprise ?
(PME, TPE, ESS)

2.2. Données financières de votre entreprise

Quels sont les chiffres financiers clés de votre entreprise ?

2.3. Situation de votre entreprise dans le secteur économique :

Quels sont vos principaux partenaires ?

Combien de sites sont exploités en France par votre entreprise ? Quelles sont leurs localisations ?

2.4. Votre connaissance du territoire

Votre entreprise a-t-elle une connaissance du département ? Si oui, sur quels projets a-t-elle travaillé ?

3. Propositions concernant le réaménagement et la gestion du port d'Annecy-le-Vieux

3.1. Périmètre du port

Le port était géré du 01/01/2016 au 31/12/2022 par une délégation de service public englobant à la fois les pontons et mouillages, la buvette, le parking, les rampes de mise à l'eau, les pontons pour le club de voiles et les avirons (cf plans dans le préambule).

Dans le cadre d'un nouveau projet de réaménagement et d'exploitation du port, seriez-vous intéressé par la gestion de la totalité de l'espace figurant dans le plan en annexe ? par une partie seulement ? Dans ce cas, par laquelle ? Et pourquoi ?

Quel type de contrat pourrait vous intéresser (convention de délégation de service public, autorisation d'occupation temporaire...) ? Comment envisagez-vous le partage des risques inhérent à tout projet ?

3.2. Solution technique pour le réaménagement des ouvrages permettant le stationnement des embarcations

Dans le cadre du réaménagement du port, l'État souhaite des ouvrages pour le stationnement des embarcations permettant à la fois :

- de garantir un bon niveau de protection des embarcations face aux intempéries ;
- de proposer un espace de promenade et de contemplation pour tous à la hauteur de la qualité paysagère du site.

En fonction de ces éléments, avez-vous des suggestions pour le dimensionnement des ouvrages ? Dans la mesure du possible, des plans, croquis peuvent être joints. Votre choix est à justifier en fonction de la qualité technique et esthétique des ouvrages et équipements proposés.

3.3. Réaménagements des équipements et des espaces terrestres dans le port

Les équipements déjà présents dans le port ont été présentés dans la partie « 1. Préambule. » Cependant, ces équipements peuvent être déplacés en fonction des usages notamment en liens avec l'environnement proche (plage, piste cyclable, clubs et associations présents de l'autre côté de la route...). Des éléments peuvent également être ajoutés en prenant en compte les différentes réglementations applicables et notamment la loi littoral. De même, les espaces peuvent être réorganisés.

Avez-vous des suggestions de réaménagement du site pour de meilleures fonctionnalités ? Avez-vous des suggestions pour l'implantation de nouveaux bâtiments, de nouvelles activités (à titre d'exemple, une capitainerie). Vos propositions devront être justifiées et illustrées, dans la mesure du possible de schémas ou croquis.

3.4. Éléments financiers : investissement et durée d'exploitation nécessaires

Par rapport au projet que vous évoquez ci-dessus, quels investissements seraient selon vous

nécessaires ? Quelle durée d'exploitation vous paraît indispensable pour amortir ces investissements ? Quel pourrait être le bilan financier de l'aménagement et la gestion de l'espace portuaire ?

3.5. Modalités de gestion du port

Si vous étiez retenu pour le réaménagement et la gestion du port, comment assureriez-vous cette gestion ? Serait-elle confiée à un subdélégué ?

Comment assureriez-vous l'entretien des ouvrages ? Quelle serait votre politique tarifaire (à titre d'exemple, des tarifications moindres seront-elles proposées à certains types d'embarcations) ?

4. Éléments innovants, par rapport à la situation actuelle, que votre entreprise est susceptible de mettre en place

Les éléments organisationnels sont présentés dans la partie « 3.3. Réaménagement des équipements dans le port ».

4.1. Éléments innovants sur le plan environnemental

Votre projet prévoit-il des aménagements particuliers en faveur de la protection de l'environnement (protection des roselières, bornes de recharge électriques, panneaux solaires...) Mettriez-vous en place une politique d'attribution des places de stationnement en faveur des embarcations à motorisation non thermique (voiliers, bateaux électriques) ? Quelle politique d'éclairage public vertueux envisagez-vous de mettre en place ?

4.2. Éléments innovants en termes d'exploitation

Quelle politique votre entreprise mettrait en place en termes d'accès (notamment concernant les rampes de mise à l'eau) ? Un contrôle d'accès pour les rampes de mise à l'eau doit être proposé . En termes de contrôle des stationnements ? Comment seraient gérés les accès des ouvrages aux différents clubs et associations ? Comment seraient organisés les flux de circulation de personnes notamment pendant la période estivale ?

5. Expression libre

Vous pouvez porter à la connaissance de l'État tout élément que vous considérez comme pertinent dans le cadre de ce projet global de réaménagement et de gestion du port d'Annecy-le-Vieux

Vous pouvez également expliciter en quoi votre projet s'intègre dans le milieu urbain proche

Enfin, si vous pouviez partir d'un site vierge de tout aménagement et mobilier urbain, quel serait votre projet d'aménagement ?